



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 novembre 2016

COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE SEIZE, le 30 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, DURAND Nelly, GAZAGNE Marie-Thérèse, ISARD Paul, MAC DONALD Sandra, MAS Bernard, RICARD Paul.

Absents excusés : MM MARQUET Nathalie, TEISSERENC François.
Pouvoir de MME MARQUET à M. BONAVIDA Claude

Convocation en date du 22 novembre 2016.

Présents 13, absents excusés 2.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame BASSET Any est désignée secrétaire de séance. Le PV de séance du 18 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

049/2016 COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANTS MONTS : élection des conseillers communautaires après la fusion

L'arrêté du préfet étant pris, le conseil doit désigner dans les formes requises par la réglementation les 2 représentants au conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes. En effet, du fait de la fusion, seulement 2 élus siègeront désormais.

La forme imposée est un vote à bulletin secret. 2 listes sont présentées :

Liste 1 M. Roucayrol Guy, Mme Cros Monique

Liste 2 M. ISARD Paul

Il demande aux conseillers de bien vouloir voter.

M. Isard dit que c'est la loi NOTRe qui nous met dans cette obligation de voter alors que les administrés avaient voté lors des élections municipales. C'est anti-démocratique. Il ne faudra pas s'étonner si les gens ne viennent pas voter ou votent pour les extrêmes

M. Roucayrol et Mme Cros confirment que tous les élus partagent cet avis.

M. Isard dit qu'il ne sera plus représenté au niveau du SICTOM où Pézenas et Agde ont une large majorité.

Résultat

Liste 1 : 11 bulletins

Liste 2 : 2 bulletins

1 bulletin nul

M. ROUCAYROL et Mme CROS sont élus représentants au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes les Avants Monts du Centre Hérault.

050/2016 EMPRUNT TRAVAUX REFECTION ESPLANADE : choix de l'établissement bancaire

3 établissements ont été consultés

Le Maire récapitule les montants du projet et des subventions.

Le montant paraît important mais les partenaires nous ont octroyé des subventions conséquentes.

317.000 euros d'aides directes sont attribués, ce qui fait un taux de 60 % d'aide. Peu de communes se voient octroyer de tels montants.

Pour ceux qui parlent de montants excessifs, il insiste sur les subventions octroyées du fait de relations privilégiées avec la Région, le Conseil Départemental, le sénateur et le Député.

On attend en plus une subvention d'assainissement de 20 à 25.000 euros.

Le Maire précise que ces 60% de subvention n'auraient pas pu être affectés à un autre projet. Les administrés doivent être bien convaincus que le conseil a bien travaillé et il ne s'agit pas de dépenses pharaoniques.

Il propose d'emprunter 250.000 € sur 15 ans, un prêt in fine sur 2 ans de 110.000 € pour la TVA, et de souscrire une ligne de trésorerie de 151.000 € pour l'avance des travaux.

3 établissements ont été consultés :

	Banque postale	crédit agricole	caisse d'épargne
Emprunt 250 000 € sur 15 ans	1.25 %	1.70 %	1.33 %
Emprunt in fine 2 ans	0.85 %	1.10 %	0.70 %
Ligne trésorerie	0.628 %	1.491 %	1.25 %

Forte volatilité des taux. Propositions valables jusqu'au 9 décembre 2016

Il propose de retenir la banque postale.

Le conseil approuve à l'unanimité.

051/2016 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL 2016

Les postes d'investissement ont été remodelés avec les éléments actuels, à savoir les subventions.

Vu que les subventions ont été plus importantes, on a donc diminué l'emprunt.

Le Maire propose donc la décision modificative n° 2 :

Investissement

Dépenses

2313-040	10.000 €
2315-040	10.000 €
2152-23	2.000 €
21533-53	15.000 €
21758-200111	3.000 €
2315-182	160.556 €
2315-54	- 150.000 €
2315-57	190.500 €
2316-45	200 €

Recettes

1321	68.429 €
1322	115.390 €
1323	162.082 €
1641	- 104.685 €

Le conseil approuve à l'unanimité

052/2016 ZAC DE GUINDRAGUES : compte rendu annuel à la collectivité 2015

Le maire rappelle que c'est un contrat de concession d'aménagement signé en 2009.

On constate une reprise au niveau national en 2015

La loi Pinel et taux emprunt bas donnent des effets. Mais en Languedoc Roussillon stagnation des ventes.

Il était prévu de verser à la commune 230.000 € couvrant tous les frais induits, notamment pour le réservoir de Saint Martin (180.000 €)

Il reste 50 000 € à verser à la commune.

Le Maire demande au conseil d'approuver ce compte rendu

Le conseil approuve à l'unanimité le CRAC 2015 mais précise que le solde à verser à la commune de 50.000 € sera différé et non pas abandonné.

D'autre part, le conseil incite Hérault Aménagement à avoir une politique plus active à la vente.

053/2016 APPROBATION CONTRAT DE LOCATION SALLE DES FETES ET MJC

Le maire propose au conseil un règlement pour la location de la Salle des Fêtes. Il en donne lecture.

Mme Basset dit qu'il y a un souci de nettoyage des tables.

M Bonavida dit qu'il faudrait préciser que la salle étant en zone inondable, risque de fermeture en cas d'alerte rouge.

Le Maire donne lecture du règlement ainsi rectifié

Le Conseil approuve à l'unanimité

054/2016 EXTENSION RESEAU EAUX USEES ALLEES DU CIMETIERE : choix de l'entreprise

Le Maire explique que le réseau assainissement sur l'allée du cimetière doit être étendu.

2 devis ont été reçus :

Syndicat Intercommunal des Eaux	12 308.26 € HT
SLTPE	12 305.80 € HT

Le Maire propose de retenir l'entreprise SLTPE, plus apte à la réalisation de ces travaux dans un temps plus court grâce à des moyens supplémentaires
Le conseil approuve à l'unanimité

055/2016 COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANTS MONTS : présentation du rapport d'activité et du compte administratif 2015

Le Maire présente le rapport au Conseil ainsi que le compte administratif.
Le Conseil prend acte.

056/2016 INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE 2016

Le Maire précise de voter une enveloppe globale de prime à affecter aux agents titulaires et non titulaires de droit public
Il propose :

2 adjoints administratifs	crédit global	2.712 €
7 adjoints administratifs	crédit global	9.492 €
1atsem	crédit global	1.437 €
1 brigadier principal de police	crédit global	1.972 €

Soit une enveloppe globale de 15.613 €
Le conseil approuve à l'unanimité

057/2016 PRET RELAIS TRAVAUX REFECTION ESPLANADE : choix de l'établissement bancaire

3 établissements ont été consultés
Le Maire propose d'emprunter un prêt in fine sur 2 ans de 110.000 € pour la TVA.
3 établissements ont été consultés :

	Banque postale	crédit agricole	caisse d'épargne
Emprunt in fine 2 ans	0.85 %	1.10 %	0.70 %

Forte volatilité des taux. Propositions valables jusqu'au 9 décembre 2016
Il propose de retenir la banque postale.
Le conseil approuve à l'unanimité.

058/2016 LIGNE DE TRESORERIE TRAVAUX REFECTION ESPLANADE : choix de l'établissement bancaire

3 établissements ont été consultés
Le Maire propose de souscrire une ligne de trésorerie de 151.000 € pour l'avance des travaux.
3 établissements ont été consultés :

	Banque postale	crédit agricole	caisse d'épargne
Ligne trésorerie	0.628 %	1.491 %	1.25 %

Forte volatilité des taux. Propositions valables jusqu'au 9 décembre 2016

Il propose de retenir la banque postale.
Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Tennis :

Suite à une entrevue avec la présidente, l'association ayant une activité réduite, celle-ci propose d'acheter le matériel de clôture et demande à la commune de l'installer.

Arrêt de bus normes handicapés

Une subvention de 3000 € a été attribuée. Une consultation sera faite auprès des entreprises.

Chemins intra communautaires

La communauté a lancé un programme de réfection des chemins intercommunaux subventionnés à 70%. Le Maire s'est fait inscrire pour le chemin de Cassan.

Ecole

8 ordinateurs reclassés ont été donnés par le collège de Servian et sont en cours d'installation à l'école communale.

Agendas 2017

Ont été reçus en Mairie. Le contrat est prévu pour 3 ans.

Ils seront distribués début décembre avec le bulletin de la communauté de Communes.

Nettoyage de la Thongue

L'aménagement des berges sera réalisé par un chantier d'insertion de la Croix Rouge. Des saules pleureurs seront plantés.

Salle des jeunes au stade

La salle à côté des vestiaires sera réhabilitée ainsi que les toilettes.

Cette salle sera disponible pour des associations

Restos du cœur

800 euros ont été versés à l'antenne de Magalas.

M ISARD demande où en sont les travaux du Merdauls. Le Maire doit appeler l'entreprise Cabanel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.